



ASSEMBLEE GENERALE 2024 de PSA 31

Du Mercredi 11 juin 2025

PROCES VERBAL

Le Président, Mr Jean-Paul RIBAUTL ouvre l'assemblée générale ordinaire.

Il remercie l'ensemble des adhérents et des partenaires présents et plus particulièrement le CREPS de Toulouse pour son accueil dans ses locaux.

Il donne la parole à Mme Muriel ROTH, Directrice du CREPS qui présente rapidement les activités du CREPS.

Suite à cela, Mr Jean-Paul Ribault informe les personnes présentes que le quorum est atteint avec 105 votants présents ou représentés.

1^{er} point : Adoption P.V de l'Assemblée Générale 2023

Le Président rappelle aux membres présents qu'ils pouvaient télécharger le procès-verbal sur le site internet de PSA 31.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023 du 12 juin 2024.

2^{ème} point : Rapport Moral

Mr Jean-Paul RIBAUTL fait lecture de son rapport moral (annexé au procès-verbal).

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

3^{ème} point : Rapport d'activité 2024

Le rapport d'activité est présenté par le Directeur, Mr Yannick MAUREL.

L'Assemblée Générale entérine à l'unanimité le rapport d'activité.

4^{ème} point : Présentations comptes annuels 2024

En préambule à la présentation des comptes, Mme CANDOTTI Mady et Mr GIZARD Alain font lecture de leur rapport en tant que vérificateurs aux comptes de PSA 31.

En suivant, le Trésorier, Mr Lionel HANCTIN présente les chiffres financiers pour l'année 2024 faisant apparaître un résultat déficitaire de **21 125.46 €**.

Le Trésorier explique que ce déficit est dû principalement au transfert de l'activité Mise à Disposition de personnel au GESL 31 et que de ce fait PSA 31 doit développer dans les années avenir de nouvelles activités afin de retrouver un équilibre budgétaire ce qui a été déjà engagé avec la création d'une session de CFGA.

Suite à ces présentations, l'Assemblée Générale vote à l'unanimité les comptes financiers de l'année 2024.

Mr Lionel HANCTIN propose l'affectation de ce résultat négatif de l'année 2024 en report à nouveau.

L'Assemblée Générale entérine à l'unanimité cette proposition.

La parole est ensuite donnée à Mr CARRIEU, Expert-comptable de PSA 31, afin qu'il fasse une présentation détaillée des comptes et ratios financiers.

Suite à cela, Mr Yannick MAUREL donne le budget financier de l'acquisition des locaux ainsi que le prévisionnel de fonctionnement.

Mr Yannick MAUREL poursuit en présentant le budget prévisionnel 2025 et réponds aux questions sur celui-ci.

5^{ème} point : Orientations 2025

Yannick Maurel présente les orientations 2025 :

- Développement de l'accompagnement à la vie associative
- Réflexion sur un changement de logiciel de paie

6^{ème} point : Modification de la tarification GDE

Mr Jean-Paul RIBAUT prend la parole afin de communiquer l'évolution des tarifs de la GDE qui seront applicable à compter du 1^{er} janvier 2026.

Il rappelle que ceux-ci n'avaient pas augmenté depuis 2013 et que des augmentations avaient été repoussées depuis plusieurs années car cela n'était pas le bon moment pour nos adhérents à cause du COVID, de l'inflation suite au conflit en Ukraine, etc.... En définitive, il indique que cela n'est jamais le bon moment et qu'aujourd'hui PSA 31 supporte des charges toujours plus importantes qui justifient cette augmentation.

Par ailleurs, il informe que PSA 31 mettra en place des augmentations plus régulières pour les années avenir afin de ne pas attendre 13 nouvelles années.

7^{ème} point : Questions diverses

En l'absence de questions et l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est clôturée à 21 h 20.

Le Président

Jean-Paul RIBAUT



La Vice-Présidente

Brigitte LINDER

